

« Désocialisés » et « désaffiliés »

Remarques à partir du cas des SDF

Les Cahiers français, n° 314, 2003, pp. 58-63.

Dans les expertises françaises récentes sur la stratification, la mobilité et les inégalités sociales, sont apparues deux nouvelles figures, les « désocialisés » et les « désaffiliés ». Employées généralement quand il s'agit d'aborder l'extrême pauvreté, ces deux expressions relativement neuves peuvent prêter à confusion. On peut tenter un éclairage en s'intéressant à l'analyse, à la théorie et aux enquêtes sociologiques menées autour du cas des personnes « SDF ». Il s'agit certes d'un cas particulier, mais central et typique des problématiques de désocialisation et de désaffiliation.

Les SDF figurent en bonne place dans les analyses contemporaines relatives aux inégalités, à la nouvelle pauvreté et à l'exclusion. Leur présence physique dans les espaces publics, tout comme leur image dans les médias, leur ont progressivement conféré une position singulière sur l'agenda politique¹. Ces personnes vivent des situations que d'aucuns nomment « désocialisation » et « désaffiliation ». Les plus défavorisés, sur l'échelle des positions sociales, sont ainsi souvent présentés comme des personnes « désocialisées » ou « désaffiliées », ces expressions étant employées, surtout dans les discussions savantes, depuis moins d'une dizaine d'années.

Désocialisés et désaffiliés désignent, en quelque sorte, les plus exclus parmi les exclus, les sans-abri les plus en difficulté parmi les sans-abri. Ces termes, rarement rigoureusement définis, ont fait mouche. Ils ont également une forte charge, signifiant que ceux qui sont ainsi nommés ne seraient pas (ou plus) affiliés ou socialisés. Ces termes résonnent fortement avec un point de vue répandu selon lequel on pourrait ne voir, dans la vie des SDF, que réactions de survie, adaptations conjoncturelles, petit sens tactique. Certaines descriptions insistent, parfois *ad nauseam*, sur l'atonie de leurs comportements et l'anomie de leur vie quotidienne². Dit d'une autre manière les SDF seraient socialement « morts ».

On présentera ici une critique des analyses opérées uniquement et parfois radicalement en termes de « désaffiliation » et de « désocialisation ». On proposera de toujours raisonner de manière dynamique en envisageant des processus couplés : la désaffiliation ne peut se comprendre que par rapport à des affiliations ; la désocialisation doit s'envisager parallèlement à des socialisations. Il s'agit d'insister sur le fait que les SDF, et ce quelque soit le niveau de leurs difficultés, ne sont pas en situation de « mort sociale ».

Les SDF comme « désocialisés », « désaffiliés » ou « grands exclus »

Les catégorisations de la population SDF prennent généralement acte de la diversité de la population sans-abri. Elles dépassent souvent le simple classement socio-démographique, mais la tendance est à repérer des catégories de situations par rapport à des processus dits de désocialisation ou de désaffiliation. Les SDF pourraient être de la sorte catégorisés à partir de degrés de désocialisation ou de désaffiliation, ces termes étant souvent employés sans grande précision, pour remplacer le vocable d'exclusion, jugé lui-même trop flou ou inapproprié.

1. On n'entrera pas ici ni dans la description de la population des SDF, ni dans l'évaluation des politiques publiques de prise en charge. Sur ces points, voir Julien Damon, *La Question SDF. Critique d'une action publique*, Paris, PUF, 2002 ; Maryse Marpsat, Jean-Marie Firdion (dir.), *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, PUF-INED, 2000

2. La référence la plus connue pour ce point de vue est l'ouvrage à succès de Patrick Declerck, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001.

Des classements s'opèrent en repérant les SDF qui se trouveraient au bout de ces processus, en situation de désocialisation, de désaffiliation ou de grande, voire de « très grande », exclusion. Les SDF seraient en bas de l'échelle sociale, mais aussi en position extrême sur une échelle de la marginalité. De nombreux dispositifs de prise en charge (hébergement d'urgence, Samu social, etc.) fonctionnent d'ailleurs à partir d'une sorte de tripartition de la population SDF. Cette catégorisation ternaire consiste à repérer les « grands exclus » ou les « très grands exclus », puis à distinguer des personnes SDF qui savent utiliser les dispositifs voire en profiter, et enfin à repérer des personnes « en galère » qui ne bénéficieraient pas encore des services qui peuvent les aider³.

A l'intérieur de la catégorie SDF – cible d'action publique – une catégorie envisagée comme plus précise, celle des « grands exclus », a ainsi été distinguée pour être prise en compte et en charge par des dispositifs plus spécifiques. Ces grands ou très grands exclus correspondent à ces personnes souvent présentées comme « très » ou « totalement » désocialisées ou désaffiliées.

Désocialisation et socialisations

Commençons par discuter les approches qui insistent sur la « désocialisation » des SDF. Des théorisations, plus ou moins approfondie et plus ou moins impressionniste, ont été tentées depuis une vingtaine d'années. Il est souvent fait référence aux travaux pionniers du psychologue Alexandre Vexliard qui, dans les années cinquante, utilisait cette notion pour présenter les mécanismes successifs pouvant mener à la condition de clochard⁴. Il n'aboutissait cependant pas à des appréciations en termes de mort sociale. Celles-ci poussent à considérer les SDF comme incapables de comprendre ce qui leur arrive. Ils seraient insensibles à la douleur, au froid, à la violence. Leurs comportements seraient totalement incohérents et irrationnels. Ces catégorisations établies à partir d'un processus dit de désocialisation aboutissent à nier toute rationalité aux SDF et à les considérer comme des malades. L'explication et la caractérisation de leur comportement sont alors simples puisque tout se ramène à une désocialisation qualifiée de pathologique. On parle alors des SDF (totalement) « désocialisés », considérant qu'il s'agit certes de l'aboutissement du processus mais, surtout, d'un état devenu fixe⁵.

Il importe de discuter ce type d'approche. La désocialisation y est envisagée comme une descente mécanique de l'échelle sociale qui aboutit à un état définitif de déchéance et d'isolement. Les « grands exclus », les « clochards » seraient des épaves condamnées par un enchaînement de crises et de ruptures. L'accumulation des difficultés serait inéluctable, tout comme la dislocation de l'identité et la désagrégation des capacités d'action. La désocialisation serait une condition particulière dans laquelle se trouveraient des individus privés de toute aptitude à agir. Cette appréciation est éminemment discutable. Erving Goffman dans son étude des institutions totales considérait que le terme « désocialisation » pour caractériser les malades mentaux était trop fort « puisqu'il implique la perte des aptitudes fondamentales à communiquer et à coopérer », ce que le sociologue américain n'observait absolument pas dans la mesure où les reclus savaient très judicieusement interagir,

3. Voir, par exemple, le « Que sais-je ? » de Xavier Emmanuelli et Clémentine Frémontier, *La fracture sociale*, Paris, PUF, 2002.

4. Voir Alexandre Vexliard, *Le clochard. Etude de psychologie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1957. Cet ouvrage a été réédité en 1998.

5. Voir, en ce sens, Xavier Emmanuelli, *Dernier avis avant la fin du monde*, Paris, Albin Michel, 1994 ; Patrick Henry, Marie-Pierre Borde, *La vie pour rien*, Paris, Robert Laffont, 1997 ; Patrick Declerck, *Les naufragés*, op. cit.

intriguer, riposter, répliquer, jouer des privilèges⁶. Il repérait toutefois les pertes des habitudes courantes, qui impliquent des difficultés à revenir à des cadres de vie préalables. Plutôt que de « désocialisation » il préférerait évoquer des phénomènes de « déculturation » ou « désadaptation ». Cette dernière notion de « désadaptation » semble plutôt heureuse, par exemple pour ce qui concerne le logement. On relève des cas de personnes à la rue depuis des années qui ne supportent pas d'être relogées et qui se montrent incapables de gérer la vie quotidienne d'un logement (utilisation d'un réfrigérateur, paiement du loyer, contacts avec les voisins, etc.). Ces difficultés n'ont pas nécessairement trait à une modification pathologique de la personnalité⁷. Il s'agit d'abord du fait que la vie à la rue depuis des années n'a rien à voir avec la gestion « en bon père de famille » d'un logement. Il n'est donc pas étonnant que des personnes aient du mal à se réapproprier un logement, tout comme, à l'inverse, on peut comprendre qu'une personne normalement logée depuis dix ans ait des difficultés à trouver immédiatement ses marques si elle se retrouve du jour au lendemain à la rue.

Les processus de désocialisation sont généralement envisagés comme des involutions et non comme des évolutions. Plus précisément ils sont compris comme des mécanismes irrémédiablement involutifs et non comme des dynamiques évolutives. Ces constats, parfois désignés comme de la « déculturation », font de fait l'impasse sur les mécanismes parallèles d'acculturation. Aussi, plutôt que de s'arrêter au seul processus de désocialisation, il semble plus pertinent de repérer des mécanismes conjoints, sous la forme d'un couple : socialisation/désocialisation. Ce couple a pour moteur une dynamique générale d'intégration et de non-intégration, de décomposition et de recomposition des identités.

Désaffiliation et affiliations

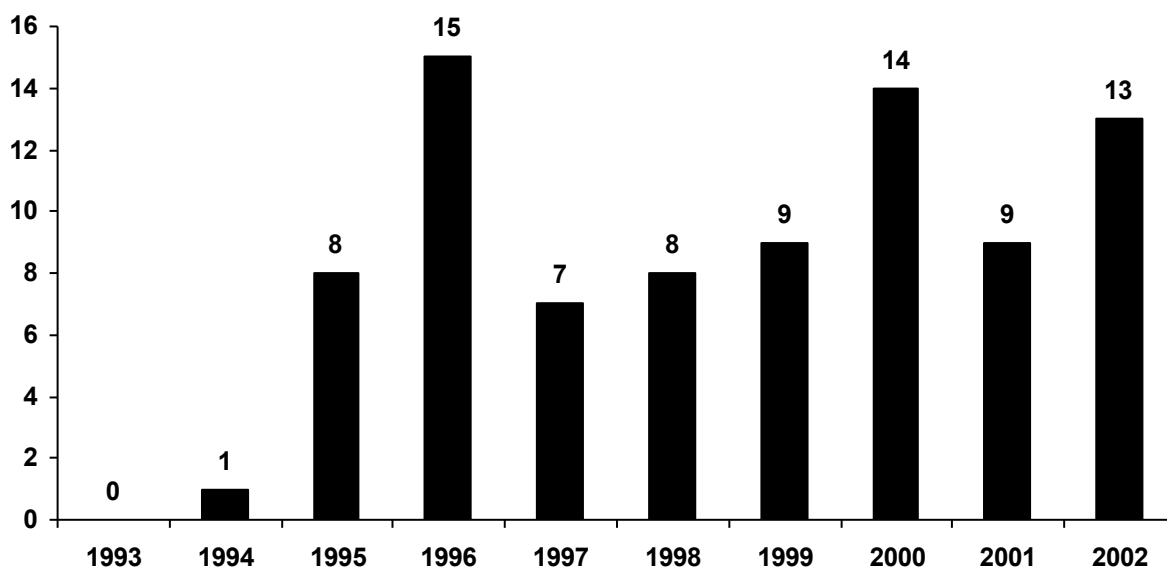
Passons maintenant à une discussion des approches en termes de « désaffiliation », le terme ayant rencontré le succès en France avec le livre de Robert Castel sur les changements de la société salariale (encadré 1).

La désaffiliation sans être un néologisme est un mot qui n'était guère employé avant le milieu des années quatre-vingt-dix. Il a connu depuis un incontestable succès dans les milieux qui se consacrent à la mise en œuvre et à l'expertise des politiques sociales. Il reste néanmoins d'un usage restreint dans les discussions courantes. En témoigne sa faible utilisation dans la presse. Le graphique 1 présente le nombre d'articles contenant le terme désaffiliation et/ou le terme désaffilié dans les dépêches AFP et dans les colonnes du *Figaro*, du *Monde*, de *La Croix*, de *l'Humanité* et de *Libération*. Avant 1995 le terme était extrêmement rarement employé (de 1983 à 1995 on compte une seule dépêche AFP contenant l'expression dans le texte, et pour désigner des problématiques d'organisations syndicales). Les mots « désaffilié » et « désaffiliation » ont été, à la suite du succès de l'ouvrage magistral de Robert Castel, plus souvent employés sans pour autant grandement pénétrer le débat social.

6. Erving Goffman, *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Editions de Minuit, 1968(1961).

7. Ne nions pas l'évidence : l'existence de pathologies mentales chez les SDF. On relativise seulement les spécifications de la question SDF qui s'y arrêtent principalement. L'état de santé des SDF, spécialement sur le plan de la maladie mentale, prête à bien des approximations et des exagérations. Pour des informations solides, signalant que la prévalence des troubles psychiques chez les SDF est plus élevée que dans la population générale, sans l'être considérablement et sans concerner essentiellement des pathologies lourdes, cf. « Vie et santé des personnes sans domicile à Paris », *Questions d'économie de la santé*, n° 13, CREDES, juillet 1998. Sur le même sujet, dans le cas américain, voir David Snow et alii, « The Myth of Pervasive Mental Illness Among the Homeless », *Social Problems*, vol. 33, n° 5, 1986, pp. 407-423.

Graphique 1. Occurrences des termes désaffiliation et désaffilié dans la presse



Champ : Dépêches AFP, *Le Monde*, *La Croix*, *L'Humanité*, *le Figaro*, *Libération*

Plutôt que de s'intéresser immédiatement au cas français, un détour relativement original par des analyses américaines présente un grand intérêt. Au sujet des SDF, il existe en effet un ensemble de travaux américains sur la désaffiliation, réalisés à partir de la fin des années soixante, qui permettent une compréhension fine des phénomènes. Les sociologues Howard Bahr et Theodore Caplow qui en ont lancé les bases s'intéressent aux trajectoires des SDF au regard de différentes affiliations⁸. Bahr indique que la désaffiliation est un processus central de la vie sociale. Les affiliations (synonymes chez lui de liens sociaux) sont constamment mises à l'épreuve, affaiblies, dissoutes ou raffermies. Bahr souligne que le désaffilié, du point de vue de n'importe quel groupe, est celui qui n'est plus membre du groupe. A cet égard l'analyse sociologique rejoint la définition juridique. L'affiliation, fondamentalement, c'est « l'établissement d'un lien avec un groupement ou organisme »⁹. La désaffiliation consiste donc en la rupture de ce lien. Affiliation et désaffiliation sont en fait deux éléments permettant la mesure des évolutions des liens sociaux.

Bahr et Caplow ont mesuré les évolutions des affiliations des SDF, en comparant des populations différentes en fonction de l'intensité de leurs liens sociaux (contacts avec la famille, occupation professionnelle, participation à des syndicats, fréquentation d'une église, etc.)¹⁰. Il en ressort des situations contrastées dans la population sans-abri, sans qu'on puisse mettre au jour des conditions d'absence absolue d'affiliation. Pour Bahr et Caplow la désaffiliation n'est jamais définitive.

8. Ces travaux, peu connus (et d'ailleurs presque introuvables) en France sont très utilisés et très discutés dans le monde anglo-saxon. Pour les principaux jalons de ces analyses on peut citer Howard M. Bahr, Theodore Caplow, *Old Men Drunk and Sober*, New York, New York University Press, 1973 ; « Homelessness, Affiliation, and Occupational Mobility », *Social Forces*, vol. 47, n° 1, 1968, pp. 28-33 ; Howard M. Bahr (dir.), *Disaffiliated Men. Essays and Bibliography on Skid Row, Vagrancy, and Outsiders*, Toronto, University of Toronto Press, 1970 ; Howard M. Bahr, *Skid Row : An Introduction to Disaffiliation*, New York, Oxford University Press, 1973.

9. Voir l'article « affiliation » dans Gérard Cornu (dir.), *Vocabulaire juridique*, Paris, PUF, 1987. Il n'existe pas d'article désaffiliation.

10. Par « lien social » on pourrait aussi entendre « capital social », l'expression connaissant une nouvelle vogue avec les travaux de Robert D. Putnam, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

Ces travaux et ces perspectives d'investigation ont été relus et repris dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix aux Etats-Unis, figurant presque comme base d'une tradition de recherche sur la désaffiliation. A la fin des années quatre-vingt, d'autres chercheurs américains ont repris l'enquête de Bahr et Caplow et mesuré les affiliations chez les sans-abri avec une batterie d'une vingtaine d'indicateurs (nombre de visites dans la parenté et la fratrie, nombre de contacts avec d'autres proches et amis, aides financières ou matérielles de la part de ces personnes, relations avec les services publics ou associatifs)¹¹. Les résultats montrent que les sans-abri ont une activité sociale plutôt dense, parfois intense, avec des amis, des connaissances, des confidents. Ces résultats montrent, en comparant les degrés d'affiliation de différents groupes sociaux, que les sans-abri n'ont pas le même niveau, ni le même type d'activités et de liens sociaux, mais qu'ils conservent bien des capacités de relation et d'action. Ils ont pour certains d'entre eux une activité sociale très riche¹².

Les SDF, toujours (relativement) socialisés et affiliés

Dans le contexte français urbain contemporain, on observe que les SDF vivent en interdépendance avec les passants, les commerçants, les policiers, les travailleurs sociaux qui circulent ou qui exercent leurs fonctions dans l'espace public. Entre ces acteurs, au moins entre ceux qui se croisent régulièrement, des conventions peuvent être établies, des normes peuvent être forgées, des rites peuvent être respectés. C'est, par exemple, ce qui se passe entre les agents des services de sécurité des espaces de transport et les SDF qui peuvent s'y trouver. Ils s'entreprennent, se testent et apprennent à coopérer. Il s'agit, pour les premiers, de limiter la présence des seconds, notamment à certaines heures et à certains endroits. Il s'agit, pour les seconds, d'accéder aux ressources qu'ils recherchent (dont la sécurité produite par les premiers). On peut trouver ces modes d'arrangements, parfois même dans les quartiers les plus élégants et/ou les plus touristiques, entre des patrons de bars et des sans-abri qui vivent à côté de ces établissements. A la fois gêneur, mais également consommateur, le SDF doit être pris en compte avec une considération singulière par les serveurs. Réciproquement, le SDF doit s'ajuster sur des comportements et des horaires pour pouvoir continuer à fréquenter ce lieu. Il résulte de ces interactions et interconnaissances, des relations sociales élaborées et suivies. Plus généralement, ce qu'il importe de souligner, c'est que dans tous ces contacts, frottements, et ajustements entre sans-abri et domiciliés dans les villes, il y a nettement de l'« activité sociale », au sens exact donné par Max Weber dans *Economie et société* : « N'importe quel contact entre les hommes n'est pas de caractère social, mais seul l'est le comportement propre qui s'oriente significativement d'après le comportement d'autrui ». Dans ces exemples, patrons de bar et policiers, comme dans d'innombrables autres contextes d'interactions (avec des manifestations de reconnaissance à des donateurs, avec des discours affligés ou violents en face de travailleurs sociaux, avec des sourires auprès d'enfants, etc.), et SDF agissent en réciprocité, en fonction de motivations, d'idées et d'appréciations de la situation.

Chez chaque SDF on trouve toujours, mais il est vrai à des degrés disparates, de la sociabilité, des inscriptions dans des réseaux sociaux, des capacités de négociation. En bref, quel que soit le temps passé à la rue on trouve toujours des capacités d'action. Les « très grands exclus » ne sont jamais dans une situation de totale anomie. Les analyses en seuls termes de

11. Marck La Gory, Kevin Fitzpatrick, Ferry Ritchey, « Homelessness and Affiliation », *The Sociological Quarterly*, vol. 32, n° 2, 1991, pp. 201-218.

12. En France les premières exploitations de la grande enquête de l'INSEE réalisée en 2001 auprès des personnes sans domicile vont également dans ce sens. Avant la publication des expertises sur les liens sociaux des SDF, cf. Cécile Brousse, Bernadette de la Rochère, Emmanuel Massé, « Hébergement et distribution de repas chauds – Qui sont les sans-domicile usagers de ces services ? », *INSEE Première*, n° 824, 2002.

désocialisation ou de désaffiliation sont très insuffisantes. Le constat, très discutable, de l'existence de personnes irrémédiablement désocialisées, ou désaffiliées empêche d'interpréter soigneusement, et dignement, la vie quotidienne des SDF.

Les observations qui placent la désocialisation ou la désaffiliation, au centre de leurs propos rendent bien compte du fait que les SDF peuvent ne pas avoir d'emploi, ni de logement stable, ni de relations avec leur famille. Cependant elles oublient qu'il y a de nouvelles affiliations, de nouveaux liens qui se créent, se consolident, se brisent, se reconstituent. Ces liens, ces affiliations sont généralement plus fragiles que chez les personnes ayant un domicile. Ceci n'est certainement pas dû à une configuration psychique particulière mais aux conditions dans lesquelles ces liens peuvent se nouer et se consolider. Quand on parle de (dé)socialisation ou de (dé)saffiliation il faut toujours prendre en compte des degrés relatifs et se défier de toute catégorisation absolue.

Le terme désocialisation est certainement adéquat pour saisir le processus psychologique involutif lié à la perte du logement, à la séparation familiale et à tout autre problème qui peut marquer les premiers moments vécus par une personne comme SDF. Utilisé sans son corollaire (la socialisation) il ne peut permettre une compréhension dans le temps des phénomènes identitaires et sociaux qui se produisent chez un individu qui reste sans-abri. La désocialisation ne peut se comprendre que lorsqu'on prend en considération les socialisations, d'un autre ordre, qui peuvent prendre forme. Pareillement, le terme de désaffiliation ne doit pas seulement amener à observer des phénomènes involutifs. Parmi les personnes labellisées comme désaffiliées il en est qui sont encore affiliées, au moins à un organisme de protection sociale. D'ailleurs une autre définition juridique de l'affiliation est le rattachement d'un assuré social à une caisse de Sécurité sociale déterminée¹³. Les « désaffiliés » sont donc les personnes qui ne sont plus ou qui n'ont jamais été affiliées à la Sécurité sociale. Mais toutes ne sont pas SDF, et tous les SDF ne sont pas « désaffiliés » en ce sens strict du droit social. Au contraire même, les travaux de l'INSEE indiquent que, parmi les sans-abri, la proportion de personnes se déclarant sans couverture sociale est bien plus faible que ce qu'on pouvait attendre¹⁴. En un mot les SDF ne peuvent être dits désaffiliés quand la majorité d'entre eux sont en réalité affiliés. Au-delà de l'expression imagée c'est bien en considérant le couple affiliation/désaffiliation qu'on peut comprendre, dans le temps, les formes que peuvent prendre la vie quotidienne des SDF ainsi que leurs rapports aux autres et aux institutions¹⁵.

Sur le plan des liens sociaux, on ne peut que remarquer leur relative faiblesse dans le cas des SDF. Mais cette déficience est loin d'être entièrement spécifique à cette population (voir les cas par exemple des personnes âgées isolées ou des déments internés). Par ailleurs, on trouve toujours des capacités chez les SDF à figurer dans des groupes (*sodalité*), ainsi qu'à participer à des réseaux avec des liens plus ou moins forts, mais établis (*sociabilité*). C'est au titre de la *socialité* (la capacité à assurer la cohésion des groupes et des réseaux) que les difficultés, incontestablement, sont les plus élevées¹⁶.

13. Voir Gérard Cornu (dir.), *Vocabulaire juridique*, op. cit.

14. Voir Bernadette de la Rochère, « La santé des sans-domicile usagers des services d'aide », *INSEE Première*, n° 893, 2003. De cette vaste enquête de l'INSEE il ressort que 12 % des sans-domicile déclaraient début 2001 ne pas disposer de carte de Sécurité sociale. Des analyses plus détaillées des phénomènes de non-recours aux prestations et institutions sociales viendront bientôt éclairer cette question.

15. Pour ne pas seulement parler des SDF, notons que des travaux récents sur les quartiers « sensibles » vont également dans ce sens. Des auteurs mettent à l'épreuve la notion de désaffiliation, telle que proposée par Castel. Ils repèrent des « contre-affiliations » et des « réaffiliations ». Voir Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer, « Affiliations et désaffiliations en banlieue », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 2, 2001, pp. 217-249.

16. On reprend les catégories de Jean Baechler, « Groupes et sociabilité », in Raymond Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1992, pp. 57-96.

Dit autrement, l'acteur social SDF entretient des liens sociaux relâchés, mais il ne peut valablement être considéré définitivement comme « hors-social », en situation de « mort sociale ». Plus précisément, son *lien de filiation* peut être rompu : il n'a plus de contact avec ses ascendants et éventuels descendants. Son *lien d'intégration*, c'est-à-dire sa socialisation dans des groupes, peut s'être radicalement modifié, mais il n'y a pas pour autant absence de toute forme d'intégration. Son *lien de citoyenneté*, c'est-à-dire son appartenance à une communauté d'individus disposant de droits, peut s'être affaibli, mais ce n'est pas systématiquement le cas : des SDF ont bien tous leurs droits civils et sociaux¹⁷. Ce qui importe c'est que, sans grandes possessions privées, généralement sans activité rémunérée dans la stabilité, avec des droits qu'ils peuvent ou non faire valoir, il leur est difficile de s'identifier et d'exister positivement. De fait, les SDF, qu'on ne peut valablement fixer dans une catégorie définitive de « désaffiliés » ou de « désocialisés », disposent de supports très réduits pour ce qui relève des diverses propriétés permettant l'autonomie individuelle¹⁸.

17. On reprend les types de rupture du lien social tels que proposés dans une recherche récente, réalisée parallèlement à la démarche de l'INSEE, Serge Paugam, Mireille Cléménçon, *Détresse et ruptures sociales*, Paris, Observatoire Sociologique du Changement, 2002.

18. Les SDF ne peuvent plus être considérés comme « hors-social » comme les vagabonds et les sans-aveux, qui se trouvaient en dehors même des relations de sujétions traditionnelles. Très souvent sans propriété privée, sans travail, ils ont maintenant des droits, pouvant faire valoir une « propriété sociale » permettant une relative – mais seulement relative - « propriété de soi ». Sur ce schéma d'analyse des supports et des propriétés de l'individu, cf. Robert Castel, Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

Encadré 1. La désaffiliation dans les travaux de Robert Castel

La conceptualisation, en France, de la désaffiliation en lien avec la question sociale a été réalisée par le sociologue Robert Castel. Incontestablement c'est à son ouvrage *Les métamorphoses de la question sociale* (Fayard, 1995) que le terme doit son succès.

Robert Castel, dans une entreprise de critique rigoureuse de la notion d'exclusion (qui renvoie trop directement à la représentation contestable d'une société duale) construit ce qu'il appelle métaphoriquement des « zones » de cohésion sociale. L'association travail stable/réseau relationnel solide caractérise une zone d'intégration. A l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel associent leurs effets négatifs pour produire ce que Castel appelle la « désaffiliation ». La vulnérabilité sociale, que d'autres baptisent la précarité, est une zone intermédiaire, instable, où se greffent incertitude du travail et fragilité des rapports sociaux. Ce modèle théorique permet d'évaluer la cohésion sociale dans son ensemble. Ce schéma – Robert Castel y insiste – n'est pas statique. En effet, il s'agit moins de placer des individus dans des zones que d'essayer d'apprécier les processus qui les font transiter de l'une à l'autre. Fondamentalement il s'agit de ne plus considérer l'exclusion comme un état que vivrait une certaine partie de la population, mais d'insister sur un ensemble de processus sociaux, de trajectoires individuelles, qui font qu'à un moment donné, et pour plus ou moins longtemps, certaines personnes voient leurs ressources financières et sociales se déstabiliser.

Pour Castel la désaffiliation est un processus de « déstabilisation des stables », de « vulnérabilisation des positions assurées » qui trouve son origine dans l'ébranlement du salariat et des protections qui lui sont attachées. Considérant que le terme d'exclusion n'est pas à proscrire totalement, comme certains observateurs peuvent y inviter tant la notion rassemble des situations par trop hétérogènes, Castel préfère l'utilisation de l'expression désaffiliation qui présente l'avantage d'être moins statique. Elle prend en considération des personnes fragilisées qui ont décroché ou qui peuvent décrocher par rapport aux régulations assurées par un emploi stable.

Née donc d'une critique de la notion d'exclusion, la notion de désaffiliation est parfois employée sous des formes critiquables, notamment quand elle tend à désigner une population particulière de désaffiliés, complètement « décrochés », ce qui est tout aussi discuté que de parler de personnes « exclues » se trouvant, dans une certaine mesure, hors social. Or, comme le souligne Castel, même dans les conditions extrêmes il demeure toujours des formes de sociabilité, des marges de manœuvre, des ressources, qui certes peuvent différer des normes ordinaires.

Pour Castel raisonner en termes de désaffiliation ne consiste pas à cerner les particularités des désaffiliés, mais à analyser les décrochages qui peuvent s'opérer par rapport aux régulations relativement stables du monde salarial, en particulier par rapport au système de protection sociale.

Julien Damon
Responsable du Département de la Recherche
de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
Professeur associé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
(cycle supérieur d'aménagement et d'urbanisme)